L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 3 OCTOBRE 1888.

PETITES ANNONCES.

ÉGARÉ—Samedi 22 septembre, un objet d'arrêt, blanc, avec des taches olive, répondant au nom de King. Une récompense sera donnée à la personne le ramenant à Eug. Houlié 272 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.
25 sept—

DEMANDES.

ON DEMANDE,

364 ESPLANADE,

Une excellente cuisinière blanche devant aider au ménage et demeurer sur place. Venir munie de bonnes recommandations.

—BONS GAGES—
2oct—1f

ON demande un jardinier et fleuriste, non marié bien portant et robuste habitué à un travail rude, honnête et expérimenté connaissant parfaitement à la culture des plantes de serre et autres. Il devra être muni de bonnes recommandations. S'adresser à N. Hernandez, rue Gray or et Tchoupitoulas de 2 à 3 heures de l'après midi
30 sept—3 f

A LOUER—La belle residence à deux étages (en réparations) No 60 rue Hôpital, entre Royale et Chartres,—avec toutes les améliorations modernes. S'adresser à N. Hernandez, rue Gray or et Tchoupitoulas de 2 à 3 heures de l'après midi
30 sept—3 f

A LOUER—Une maison comme grocerie et buvette, 70 Bourbon (ceu Conti). S'adresser à J. Anglade, coin Conti et Bourbon.
2 oct—3f

A LOUER—A un prix très modéré—Tout le haut des trois magasins cela Royale et St-Pierre, composé de deux étages et divisé en une grande quantité de chambres convenables pour une grande famille.
S'adresser à A. J. RIBAUD,
Real Estate Agent 83 N. Rampart et
30 sept—1m

A VENDRE

A vendre—3 terrains emblavés, rue Miss, avec maison et écurie, à deux lots de la vêue St. Charles Sauveur à L. Newhouse, 905 rue Marais.
30 sept—1m

PAR LE CONSTABLE.

Edgar S. de Poincy contre Amis d'Ordre et d'Assistance Mutuelle.

DEUXIEME COUR DE CIRE de la Nouvelle Orléans.—No 11 011.—En vertu du writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus nommée je vendrai à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 30me jour d'octobre 1888, à midi, la propriété de cette ci-dessous à savoir

Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent situés dans le troisième district de cette ville dans l'île bordée par les rues Annette, Dauphine, St Bernard et Derbigny, désigné par le No 13 de l'île No 13 mesurant environ soixante-dix pieds (70) de front sur la rue Annette sur une profondeur de 120 pieds de chaque côté de la ligne mitoyenne séparant ce lot du lot No 12 faisant face à la rue Dauphine.

Ledit lot 13 et 12 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Cohn, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Les lots 13 à 20 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et les lots 22 et 24 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

Au local No 103 et 105 rue Tchoupitoulas Tout le contenu de l'île bordée par ces quatre rues la propriété des défendeurs se trouvant sur le terrain appartenant à Mme Marguerite J. Fainour veuve Fortier, dans le carré d'île borné par les rues Foucher, Lafayette, Girod et Tchoupitoulas, consistant des articles ci-dessus énumérés, le tout selon un inventaire enregistré en mon bureau

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20sept—2 5 9 15 oct

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le shérif civil de bâtisses en bois à un étage Nos 134, 136 et 138 rue du Camp (sur terrain à bail) et une action de fonds capital.

Succession de Edward E. Blanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 22 407—En vertu d'un ordre de vente du 22 septembre 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 6 octobre 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

1° Tout et principalement une bâtisse en bois à un étage avec dépendances y étant portant les numéros municipaux 134, 136 et 138 rue Camp dans l'île bornée par les rues Camp, Girod, Magazine et Lafayette, dans le premier district de cette ville. Lesquelles bâtisses sont bâties sur un terrain loué à bail de dit bail est expiré le 31 mars 1889.

2° Une action du fonds capital du Mechanics, Dealers and Lumbermens Exchange de la Nouvelle Orléans, ayant 4 de la valeur de dix dollars ($10), et portant le certificat No 262 et fait le 20 novembre 1884.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 sept—24 29—2 6 oct

ANNONCE JUDICIAIRE

John J. Diez, M. D., vs. Mlle Aimée Vignié.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23 814—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 6 octobre 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Onze (11) lots de terre dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Lesseps, Olivier, General Scott et Louis, ville désignée comme lots 7 à 17 inclusivement, ayant chacun trente pieds (30) de front sur trente pieds deux pouces de face sur la rue General Scott, quatre vingt deux pieds deux pouces de face sur la ligne qui la sépare avec le lot No 6 et quarante-huit (48) pieds cinq (5) pouces de profondeur du côté du lot No 8 qui le sépare avec le lot No 6, et quarante-huit (48) pieds cinq (5) pouces de profondeur du côté du lot No 8 qui le sépare avec le lot No 7, cinquante-cinq (55) pieds de profondeur sur le lot qui le sépare de la ligne entre lots de Olivier sur une longueur de trente pieds (30) pieds entre lignes parallèles. Le lot No 9 mesure trente-cinq pieds de front sur la rue Lesseps sur une profondeur de cent (100) pieds entre lignes parallèles. Le lot No 10 mesure trente (30) pieds de front sur la rue Lesseps sur une profondeur de cent (100) pieds entre lignes parallèles. Le lot No 11 mesure trente (30) pieds de front sur la rue Lesseps sur une profondeur de cent vingt mesure (95) pieds de profondeur sur la ligne mitoyenne Acquis par Amale Bertel d'Hémond Bertel par acte passé devant E. Commagère, notaire, le douze jour de juillet 1870 dûment enregistré dans le livre de transfert No 5, folio 1 et suivants.

Les dits lots sont bornés par Amale Bertel, veuve Vignié de Mme Marie de Dutrait, chemin de fer et bureau de transfert livre folio
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 sept—3 10 17 24—oct 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif civil de deux lots de terre de valeur avec bâtisses, etc.

Tous etc. contenus sous le nom de Moulin Tower sur la rue St Joseph entre les rues Constance et Magazine et du fond dans la rue Julia. Dans l'affaire

John R. Hobson vs. Gulf Shot & Lead Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24 817—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et Place Commerciale dans le Premier District de cette ville, le 5 MAI 1888 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Dans le lot de terre sur la Shot Tower, et les autres édifices qui y se trouvent les machines accessoires appareils et dépendances situés dans l'île bornée par les rues St Joseph, Julia, Constance et Magazine et désignés comme lots 1 et 2 le dit lots se touchant et indéterminés, contenant environ 131 pieds sur les dits lots et cinq (5) pieds de face à la rue St Joseph sur quatre vingt six (86) pieds cinq (5) pouces et quatre vingt six (86) pieds cinq (5) pouces de profondeur entre lignes parallèles avec l'usage d'une allée de trois (3) pieds de largeur s'étendant sur la rue Constance commune aux deux lots susdits et autres.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux. Inscrire avant payer et que les hypothèques et les taxes d'Etat et de ville de 1889 sur la dite propriété.
CHAS W. DROWN
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 sept 11 12 19 26 oct 3 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Michael Knight.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25 041—Division D—Attendu que Mme Margaret Murphy présente une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael Knight décédé intestat avec par les raisons données à tous ceux qui peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
2 oct—2 9 11

Charles F. Roeling vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 24 183—Division I—Attendu que Charles F. Roeling a présenté une cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront cette notification les raisons qu'elles ont pour lesquelles le compte présenté par Leopold Loeb, syndic provisoire des créanciers de